

Rapport financier sur les comptes clos le 31 décembre 2021

Assemblée Générale du 11 Juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de l'association, il m'appartient en tant que trésorier de vous faire lecture du rapport sur la situation financière et sur les comptes de l'exercice 2021.

Le Président vient de vous exposer dans son rapport moral l'activité de l'exercice, ainsi que les perspectives pour 2022.

Je vais donc vous présenter, dans ce rapport, les comptes sociaux de l'association arrêtés au 31 décembre 2021.

Ressources.

Les ressources de parrainages s'élèvent au 31 décembre 2021 à 3 631 k€ contre 3 340 k€ en 2020, la contribution volontaire progresse de 213 k€ à 230 k€ en 2021.

Au 31 décembre 2021 l'association comptabilise 11 770 parrains (11 557 en 2021) et 13 016 enfants parrainés (12 108 en 2020), dont 2492 en Haïti (2 491 en 2020) et 937 à Madagascar (842 en 2020).

Enfin nous comptabilisons 702 donateurs réguliers.

Les dons projets s'élèvent à 345 k€ contre 294 k€ 2020, les dons associations sont stable à 71 k€, le mécénat progresse de 176 k€ à 290 k€ en 2021.

Les subventions destinées au financement des projets, ouverts en Haïti, s'élèvent à 424 k€ contre 284 k€ en 2020 les subventions comptabilisées en fonds dédiés à utiliser en 2022 s'élèvent à 210 k€.

Les legs reçus sur l'exercice s'élèvent à 222 k€ contre 75 k€ en 2020 ;

Le conseil d'administration a décidé d'affecter une partie des ressources sans affectation représentée par les

legs et des dons non affectés, au co-financement des projets subventionnés par l'AFD et de l'union Européenne. Cette décision permet à l'association d'une part de sécuriser les projets ouverts, d'autre part de réduire le risque financier et de permettre le développement de nouveaux projets.

Emplois

Les missions sociales sont composées des reversements effectués au titre des parrainages, des frais liés aux reversements des dons, des cadeaux, de l'utilisation des fonds à destination des projets institutionnels et des frais généraux d'Haïti et Madagascar.

Elles représentent 3 834 k€ en 2021 contre 3 421 k€ en 2020, soit une progression de 12 %.

Les fonds collectés pour les parrainages dans les pays gestionnaires et les projets sont affectés à hauteur de 80 % du montant des dons.

Les cadeaux sont transférés à 100 % vers les pays gestionnaires et à 90 % lorsque nous agissons en direct 10 % de frais de gestion sont affectés au suivi des ces cadeaux sur le terrain.

Le coût de gestion des actions menées en Haïti est stable il s'élève à 11,5 % du montant des dons reçus augmenté des 20 % représentant la part des charges de structure du siège de Nogent que nous affectons.

Les charges d'exploitation du compte de résultat, se répartissent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes 993 k€ contre 691 k€ en 2020.

La hausse de ce poste est principalement liée aux dépenses engagées en matière de communication et publicité pour le recrutement de nouveaux parrains.

- Les aides financières 3 018 k€ contre 2 797 en 2020
- Les impôts et taxes 82 k€ contre 81 k€ en 2020.
- Les salaires 738 k€ contre 673 k€ en 2020
- Les charges sociales s'élèvent à 274 k€ contre 256 k€ en 2020.
- Les dotations aux comptes d'amortissements et provisions sont de 118 k€ contre 59 k€ en 2020.

La provision qui s'élève à 80 k€ correspond à la prise en compte du risque sur la valeur nette comptable des immobilisations à Haïti.

Nous vous rappelons que l'association, pour son activité menée au travers de ses partenariats avec Childfund, s'appuie sur des partenaires locaux qui décident, après évaluation, des besoins et du déploiement d'équipes locales dédiées à la réalisation des projets et des programmes.

Une partie de ces fonds est utilisée par nos partenaires pour le financement de la mise en œuvre et de la gestion de ces projets, les pourcentages sont variables selon les pays d'intervention.

Les comptes de l'association pour l'exercice 2021 sont excédentaires de 98 021 €.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du règlement N° 2018-06 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) pour les comptes clos à compter du 1^{er} Janvier 2020.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels, les principes, de continuité, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été appliqués.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 2 994 k€ contre 2 256k€ en 2020.

A l'Actif

□ Immobilisations

L'actif immobilisé est constitué :

- Des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels informatiques).

Des immobilisations corporelles comprenant :

- Les locaux de l'association situés à Nogent sur Marne 79 k€, (acquis pour 190 k€). Les locaux situés en Haïti sont eux amortis en totalité pour une valeur brute d'acquisition de 168 k€.
- Des installations, du matériel informatique et du mobilier de bureau pour une valeur nette comptable de 133 k€.

Les matériels acquis à Haïti, notamment les matériels de transport, sont amortis selon les règles comptables habituelles. Toutefois la valeur nette comptable est provisionnée dans le compte « provision pour risques ». Le montant des amortissements de l'exercice s'élève à 38 k€.

□ Actif circulant

L'actif circulant est constitué :

- Des subventions à recevoir sur Projets pour 102 k€.
- Des avances aux personnels Pays pour 13 k€.
- Des disponibilités pour un montant global au 31 décembre de 2 608 k€ contre 1 894 k€ en 2020.
- Des charges constatées d'avance pour un montant de 58 k€ contre 25 k€ en 2020.

Les réserves de trésorerie sont constituées de nos fonds propres 962 k€ augmentées de l'excédent de l'exercice 98 k€, des fonds dédiés à engager pour 1 406 k€, des produits à recevoir sur subventions et parrainages pour 167 k€ et diminuées des dettes et produits constatés d'avance pour 174 k€.

La trésorerie de l'association est équilibrée elle nous permet de garantir la pérennité de nos actions, d'obtenir et de garantir les bailleurs de fonds de nos capacités à financer nos missions en cours

➤ L'association répartie ses fonds de trésorerie en :

- Comptes courants	801 k€
- Comptes Livret	1792 k€
- Caisses	15 k€

Au Passif`

□ Fonds Propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 1 060 k€. Ils sont constitués des fonds associatifs sans droit de reprise pour 367 k€, des réserves statutaires issues de la fusion avec Enfants Sans Frontière pour 335 k€, du report des excédents antérieurs pour 200 k€ et du fonds de réserves pour 60 k€ et de l'excédent de l'exercice pour 98 k€

L'excédent de 18 656 € de l'exercice 2020, a lui été affecté conformément à la décision de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 mai 2021 au compte report à nouveau.

Fonds dédiés

Ils s'élèvent à 1 406 k€ en 2021 contre 1 096 k€ en 2020 et se répartissent de la manière suivante :

- Fonds dédiés sur legs et donations	272 k€
- Bourse F Capponi	12 k€
- Fonds dédiés sur Subventions	210 k€
- Fonds dédiés sur Projets	521 k€
- Fonds dédiés sur dons et parrainages	392 k€

□ Dettes

Le total des dettes s'élève à 447 k€ contre 174 k€ en 2020,

Ce poste regroupe :

- Les dettes fournisseurs pour 107 k€,
- Les dettes fiscales et sociales 104 k€, constituées des charges sociales du 4ème trimestre et de la provision pour congés payés.
- Les autres dettes sont constituées des reversements parrainages du mois de décembre effectués sur le mois de janvier 2022.

LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation hors utilisation des fonds dédiés s'élèvent à 5626 k€ contre 4 593 k€ en 2020.

Les charges d'exploitation hors report en fonds dédiés s'élèvent, elles à 5 225 k€ contre 4 558 k€ en 2020.

L'excédent d'exploitation au 31 décembre 2021 est de 98 k€ contre 19 k€ en 2020.

Le résultat financier, conséquence des différences de change sur la Gourde Haïtienne, est positif de 2 k€, il était négatif de 14 k€ en 2020.

L'excédent net après affectation des ressources de fonds dédiés s'établit à 98 021 € contre 18 656 € en 2020.

Fonds dédiés

Rappel du dispositif.

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris vis à vis des donateurs ou par le conseil d'administration pour ce qui est de l'affectation des legs ou donations.

Au 31 décembre 2021 les engagements à réaliser sur fonds dédiés s'élèvent à 1 406 k€ contre 1 096 k€ en 2020.

Les fonds ont été utilisés au cours de l'exercice 2021, conformément à leur objet et à leur destination tels que définis par les donateurs et les bailleurs de fonds.

LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.

Le règlement comptable N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a remplacé le règlement 1999-01 en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020.

Il comporte des dispositions spécifiques aux associations, qui prévoit un bilan modifié un compte de résultat par nature modifié aux niveaux des produits et pour les associations faisant appel à la générosité du public une annexe avec un compte de résultat par origine et destination, un compte pour présenter les ressources issues de la générosité du public et de leur utilisation, ainsi que des tableaux complémentaires présentant les contributions volontaires en nature ainsi que les fonds dédiés.

I – Présentation du compte de résultat par origine et destination

✓ Les produits par origine

Les produits sont constitués des dons manuels, des legs, des donations et assurance vie ainsi que des versements effectués dans le cadre du mécénat d'entreprise.

Au cours de l'exercice les produits liés à la générosité du public se sont élevés : pour les dons manuels à 4 137 k€, les legs et donations pour 222 k€, le mécénat d'entreprise pour 290 k€ et les autres produits liés à la générosité du public pour 230 k€ représentés par les contributions volontaires aux parrainages.

Les produits détaillés sous la rubrique « Ressources non liées à la générosité du public » sont représentés par les produits divers annexes pour 81 k€ (Produits des cartes caritatives et des divers produits), les subventions qui s'élèvent à 685 k€, les reprises sur provisions pour risque à 23k€ et les utilisations de fonds dédiés à 500 k€ dont 315 k€ lié à la générosité du public.

✓ Les charges par destination

Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- | | |
|--|----------------------------------|
| • Missions sociales à l'étranger | 1 203 k€ contre 1 317 k€ en 2020 |
| • Versement à des organismes collecteurs agissant à l'étranger | 2 957 k€ contre 2 103 k€ en 2020 |
| • Frais de recherche de fonds | 529 k€ contre 201 k€ en 2020 |
| • Frais de fonctionnement | 436 k€ contre 941 k€ en 2020 |
| • Les provisions et dépréciations | 118 k€ contre 59 k€ en 2020 |

La définition des missions sociales doit être conforme à l'objet statutaire de l'association qui est d'apporter une aide aux enfants défavorisés pour leur permettre de devenir des adultes autonomes et responsables.

Elles se définissent par :

- La sensibilisation du public aux besoins et droits des enfants des pays en développement
- Les actions concrètes effectuées sur le terrain, définies et mises en œuvre avec et pour les populations bénéficiaires, soit directement avec nos équipes, soit au travers de partenariats locaux gérés pour certains, par les membres de notre réseau Childfund Alliance.

L'excédent dégagé sur l'exercice 2021 est de 98 k€

✓ Annexe contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature de nos bénévoles sont évaluées à 24 k€, les prestations de services reçues sont elles évaluées à 480 k€.

Budget & perspectives 2022

Le total des ressources prévisionnelles hors fonds dédiés devrait s'élever à 5 377 k€.

Les emplois se déclinent en :

- Frais généraux du siège pour 1 184 k€

(Comprenant les salaires et charges pour 723 k€, les frais généraux pour 291 k€ et les frais de recherche de fonds pour 150 k€, les amortissements et provision pour 20 k€)

- Frais de campagne ChildFund 100 k€
- Missions sociales pour un total de 4 214 k€ contre 3 834 k€ en 2020.
(En progression de 12 % par rapport à 2021).

Les premiers résultats de l'exercice 2022 nous indiquent que l'activité du premier trimestre est en retrait par rapport à 2021 pour ce qui concerne les parrainages.

L'impact du conflit engagé par la Russie en Ukraine et ses conséquences économiques ne se sont pas pour l'instant, répercutées sur nos donateurs, mais il affecte sensiblement le recrutement de nouveaux donateurs. Le suivi budgétaire nous permet de suivre mensuellement l'évolution de nos ressources afin d'anticiper toutes modifications budgétaires qui s'avèreraient nécessaires.

L'association poursuit ses efforts afin d'agir le plus efficacement possible pour répondre à nos différents contributeurs qu'ils soient parrains ou bailleurs de fonds dans un soucis d'efficacité et de transparence.

Dans cette optique, l'association étudie toutes les formes possibles de développement afin d'accroître ses ressources.

➤ En matière de collecte

- La stratégie digitale draine toujours plus de visiteurs et nous assure une grande partie de nos nouveaux donateurs.
- La présentation de nouveaux projets à nos bailleurs de fonds.
- Le développement de nos actions pour encourager le mécénat d'entreprise
- Les actions menées par nos délégués et bénévoles, pour être au plus près de nos parrains et donateurs, contribuent également à notre croissance.

➤ En matière de dépenses

- Le suivi rigoureux de nos charges de structure, le contrôle de gestion mis en place en 2021, nous permettent de suivre mensuellement l'évolution de l'activité de l'association par rapport au budget.

- Les logiciels acquis (Eudonet, Sage, My report) nous permettent une gestion au plus près des fonds engagés sur le terrain et d'émettre les rapports d'activité à destination des bailleurs de fonds.
- Enfin nous assurons toujours un contrôle continu de nos comptes, un suivi budgétaire et analytique des projets financés par nos bailleurs de fonds.

En conclusion

Les actions et les moyens mis en place pour fidéliser nos parrains et gérer aux plus près nos activités terrain, nous permettent de faire grandir l'association dont le but est d'aider mieux et toujours plus d'enfants.

Gilles Serano
Trésorier